

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DE LINGUISTIQUE INC.

le samedi 29 mai 2010

1.0 Présentations

King a présenté les membres du Conseil d'administration.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

Il a été PROPOSÉ par Balcom et SECONDÉ par Carroll que l'ordre du jour soit adopté. Motion ADOPTÉE.

3.0 Adoption du procès-verbal 2009

Il a été PROPOSÉ par Cowper et SECONDÉ par Shaw que le procès-verbal de 2009 soit adopté. Motion ADOPTÉE.

4.0 Rapport de la Présidente (R. King)

King a rapporté certaines initiatives prises par l'Association et a soulevé certaines questions quant aux actions à entreprendre par l'Association à court et long termes.

1. Le CRSH a proposé des changements aux programmes de financement. Les éléments principaux qui seront modifiés sont le rôle du dossier de réalisations de recherche, l'évaluation externe et la composition du comité évaluateur. L'ACL a fait parvenir au CRSH une lettre soulignant l'importance du processus d'évaluation externe et la difficulté à obtenir des financements privés. King a remercié les membres ayant participé à l'écriture de cette lettre ainsi que ceux s'étant adressés directement au CRSH. Rose a demandé si d'autres associations avaient réagi, mais nous ne savons pas. Carroll aurait aimé savoir si une évaluation des changements proposés a été effectuée : le CRSH compte-t-il les évaluer à court terme? King a suggéré que tous les membres contactent leurs administrateurs de recherche pour obtenir réponse à ces questions. Nous devons aussi penser à la présentation de nos recherches afin de les rendre plus attrayantes aux comités. Chambers a souligné que le département de linguistique de l'Université de Toronto a également envoyé une lettre dénonçant les mêmes éléments, mais s'est demandé si ces réactions ne sont pas trop éparses. King a constaté que nous avons cru que la FedCan assumerait un rôle fédérateur, mais que cela n'a pas été le cas. Libben a relevé qu'il y avait une consultation publique organisée durant le Congrès (le mardi) avec le CRSH.

2. Nouvelles technologies. King a remercié Daniel Currie Hall pour la mise à jour du site Internet et Yvan Rose qui gère les listes de diffusion. Elle a parlé de la banque de données de linguistes canadiens créée par Gary. Elle a invité les membres à réfléchir à l'avenir du site Internet et à

appartenir à un comité ad-hoc sur les TIC. Libben et Martineau seront à la tête de ce groupe de travail. King a aussi soulevé la question des dons en argent à l'Association. Roberge s'est renseigné sur la possibilité d'insérer un bouton Paypal sur le site, ce qui serait facile d'utilisation. Paypal est un bon système qui permet de tenir les comptes. Jensen a demandé si l'Association pouvait émettre des reçus pour fins d'impôt, mais comme il ne s'agit pas d'un organisme caritatif, c'est impossible. King a précisé qu'il était difficile d'obtenir le statut d'organisme caritatif et que l'Association avait décidé de ne pas entreprendre de démarches. Hall a demandé où Paypal enregistre ses informations en précisant qu'il fallait tenir compte du *Patriot Act*, le cas échéant.

La question s'est aussi posée pour savoir si la Revue devait continuer d'être imprimée. Rose a constaté que la majeure partie des revenus est investie dans la Revue, qu'il préfère les journaux électroniques et que la direction de la Revue (Presses de l'Université de Toronto) est problématique. Cummins a répondu que nous envisageons de mettre la Revue en ligne uniquement et a précisé notre relation avec les Presses de l'Université de Toronto. Si nous coupons tout lien avec les Presses de l'Université de Toronto, nous devons restructurer nos membres. Actuellement, ce sont les Presses de l'Université de Toronto qui gèrent les membres. Si nous ne faisons plus affaire avec elles, il va falloir nous en occuper nous-mêmes. Cowper a soulevé la question des anciens numéros afin de savoir si les archives électroniques demeureraient disponibles. Ce sont précisément de telles raisons qui nous rendent réticents à l'idée d'adopter une Revue strictement électronique. Paul a souligné que nous n'aurions pas nécessairement plus d'argent en passant à une Revue en ligne, puisqu'il faudrait tout de même en payer la composition. King a résumé la discussion en soulignant qu'il s'agit de deux sujets distincts : passer ou non à une Revue disponible uniquement en ligne et poursuivre ou non la relation d'affaires avec les Presses de l'Université de Toronto.

3. Prix national d'excellence 2010

Libben a remis le premier Prix national d'excellence de l'Association canadienne de linguistique à Jack Chambers. Libben a fait un court discours décrivant les nombreux accomplissements de Jack Chambers, aussi bien en matière de recherches universitaires et d'implication auprès de la communauté que de ses talents musicaux de jazzman. King a remis une plaque à Chambers.

5.0 Affaires nouvelles

Aucune.

6.0 Rapports

6.1 Rapport de la Trésorière* (C. Dyck)

Voir le rapport ci-joint. Il a été PROPOSÉ par Hall et SECONDÉ par Heap que le rapport de la Trésorière soit adopté. Motion ADOPTÉE.

6.2 Rapport de la Secrétaire (I. Paul)

Voir le rapport ci-joint. Au cours de la rencontre, plusieurs questions ont été soulevées concernant le processus d'inscription. Par exemple, pourquoi n'est-il pas possible de renouveler une inscription pour plusieurs années ou de vérifier en ligne le statut d'un membre. Si nous devons nous enregistrer, nous devrions pouvoir vérifier nos statuts. Il a également été souligné

que les inscriptions sont en baisse et qu'il faudrait encourager les étudiants à s'inscrire en plus grand nombre.

6.3 Rapport de la Rédactrice de la *Revue canadienne de linguistique** (S. Cummins)

Voir le rapport ci-joint. Il a été PROPOSÉ par Dyck et SECONDÉ par Dufresne que le rapport de la Rédactrice soit adopté. Motion ADOPTÉE.

Cummins a précisé que la Revue connaît actuellement une phase stable de production : si quelqu'un soumet un article maintenant, il sera publié d'ici 12 à 18 mois. Elle a fortement encouragé les membres à soumettre des articles. Questionnée sur le délai s'écoulant entre la soumission et la prise de décision, elle a répondu que les réviseurs ont quatre semaines, mais qu'il leur faut parfois plus de temps. Le délai moyen est d'environ trois mois.

6.4 Rapport du Président du Comité des candidatures* (G. Libben)

Voir le rapport ci-joint. Il a été PROPOSÉ par Cowper et SECONDÉ par Hall qu'on mette fin aux candidatures. Motion ADOPTÉE.

6.5 Rapport du Président du Comité de programme (G. Van Herk)

Voir le rapport ci-joint.

6.6 Rapport de la membre associée au sujet du Comité pour le prix pour les communications des étudiant(e)s (L. Saxon)

Voir le rapport ci-joint.

6.7 Rapport de la Fédération canadienne des sciences humaines (E. Mathieu)

Mathieu a relevé que les discussions à la FedCan couvrent les mêmes sujets que les années précédentes (par exemple : l'accès libre).

6.8 Rapport du Comité des prix (G. Libben)

Voir le rapport ci-joint.

6.9 Rapport de la Conseillère pour les langues autochtones (P. Shaw)

Voir le rapport ci-joint. Shaw a souligné que la lettre envoyée par l'ACL en soutien à la Loi S-237 était restée sans réponse.

7.0 Varia

Carroll a parlé de la bourse doctorale Vanier. Elle a siégé sur le jury et a remarqué qu'il n'y avait que très peu de demandes en linguistique. Elle a également précisé que cette bourse est aussi offerte aux étudiants étrangers et qu'elle peut donc servir d'outil de recrutement. Les prétendants doivent préparer soigneusement leur demande, notamment les lettres. Le jury est composé de représentants de plusieurs disciplines.

Balcom a rappelé aux membres qu'un souper était organisé.

Heap a annoncé que la conférence Methods 2011 se tiendra à l'Université Western Ontario.

King a remercié Libben pour son travail à titre de président et lui a remis un cadeau.

8.0 Ajournement

Il a été PROPOSÉ par Heap et SECONDÉ par Carroll de lever la séance. Motion ADOPTÉE. La séance a été levée à 18:48.

**ASSOCIATION CANADIENNE DE LINGUISTIQUE
PRIX NATIONAUX D'EXCELLENCE**

Le jury était composé de :

Luc Baronian (Université du Québec à Chicoutimi)
Susanne Carroll (Université de Calgary)
France Martineau (Université d'Ottawa)
Gary Libben (Université de Calgary)

L'appel de candidatures a été envoyé par courriel à tous les membres le 19 février 2010. La date limite de remise des dossiers était le 1^{er} avril.

Toute personne membre de l'Association canadienne de linguistique est éligible.

Le gagnant 2010 est Jack Chambers.

**ASSOCIATION CANADIENNE DE LINGUISTIQUE
PRIX NATIONAUX D'EXCELLENCE**

Les prix nationaux d'excellence sont décernés à des individus qui ont contribué à l'édification de la science linguistique et, se faisant, ont acquis une renommée tout en rehaussant l'image de la communauté linguistique canadienne.

Éligibilité

Toute personne membre de l'Association canadienne de linguistique est éligible.

Fréquence

Selon les dossiers présentés. Une personne ne peut être lauréate de ce prix qu'une fois.

Critères

Les critères suivants serviront à la sélection des lauréat.e.s :

- Leadership en linguistique reconnu au Canada
- Contributions pertinentes et méritoires à la recherche linguistique durant une période significative
- Innovation dans la recherche et la diffusion
- Influence perceptible sur la pratique, les mesures politiques et la collectivité
- Efficacité dans la communication et la vulgarisation de la science au-delà du milieu académique

Nomination

- La date limite de dépôt des candidatures est le 1^{er} avril 2010
- Les dossiers de candidature seront envoyés électroniquement à : Gary Libben <glibben@ucalgary.ca>
- Le choix du/ de la lauréat.e sera effectué par un comité de sélection en avril 2010
- Le/ la lauréat.e sera annoncé.e au Congrès annuel de l'Association canadienne de linguistique

Contenu du dossier de candidature

1. Une lettre de nomination. La lettre ne peut excéder quatre pages et devra indiquer les mérites du/ de la candidat.e. dont notamment :
 - Du leadership en linguistique au Canada
 - Les contributions importantes et méritoires à la recherche linguistique durant une période significative
 - L'efficacité dans la médiatisation et l'application des connaissances
 - L'innovation dans la recherche et la diffusion
 - L'influence perceptible sur la pratique, les mesures politiques et la collectivité
 - D'autres contributions appropriées
2. Le curriculum vitae du/de la candidat.e contenant la liste de ses publications.

**Rapport sur l'adhésion/ les abonnements actuels à la RCL par catégorie et région
(le 17 mai 2010)**

	Régulier	Étudiant	A vie	Famille	Gratuit	Inst.	Échange	Résumé	Total	2009	2008	2007	2006
AB	6	12	1	0	0	1	0	1	21	32	33	25	36
BC	14	14	0	0	0	2	0	0	30	63	79	40	66
MB	6	3	0	0	0	2	0	0	11	11	12	10	10
NB	2	0	0	0	0	3	0	0	5	10	10	8	11
NL	4	0	3	0	0	0	0	0	6	10	11	6	7
NS	1	0	0	0	0	2	0	0	3	6	5	4	4
ON	49	39	3	1	3	7	0	0	102	139	137	100	180
PE	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	1
QC	17	19	4	0	0	10	0	0	50	67	62	50	76
SK	2	1	0	0	0	1	0	0	4	4	4	4	6
YT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
SOUS-TOTAL	102	88	11	1	3	28	0	1	234	342	353	249	398
USA	13	7	0	0	1	86	1	1	109	156	145	115	219
AUTRE	8	3	1	0	2	65	0	3	82	106	96	52	133
TOTAL	123	98	12	1	6	179	1	5	425				
2009	154	178	13	1	5	245	3	5		604			
2008	161	180	14		7	228		4			594		
2007	128	107	14		6	161		0				416	
2006	183	197	15		9	346		0					750

Sommaire

- La plupart des abonnements institutionnels sont aux États-Unis.
- Les abonnements au Canada sont environ 43% (membres réguliers), 37% (membres étudiants).
- Par région : environ 44% Ontario, 21% Québec, 13% BC, 9% Alberta.
- Baisse importante du nombre d'abonnements en BC (le plus bas niveau depuis plusieurs années).
- « Résumé » indique les exemplaires envoyés aux compagnies d'analyses et d'indexation.

Comparaison avec l'année 2009

- Importante baisse (30%) dans l'ensemble, y compris des abonnements institutionnels : pour quelles raisons?
- Les représentants des Presses de l'Université de Toronto ne voient aucune raison expliquant cette baisse, sinon que les membres ont oublié de renouveler leur inscription.

Merci à Sandra Cumming des Presses de l'Université de Toronto pour les données.

Un dernier point : je ne suis pas sûre que la liste de distribution de l'ACL soit à jour. Selon ce que j'ai compris, les nouveaux membres doivent envoyer leur adresse courriel à Yvan Rose, mais je ne pense pas que cela soit indiqué clairement quelque part. Il existe donc une différence importante entre notre liste de distribution et nos véritables membres. Devons-nous nous en occuper? Que peut-on faire?

Rapport sur le scrutin constitutionnel 2009

Il y avait deux amendements (voir ci-bas) :

Proposition 1. Que l'article 8 des Statuts soit amendé de la façon suivante (les parties effacées sont ~~barrées~~ et les parties ajoutées sont en *italiques*) :

8. DURÉE DES MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

b. La Trésorière (ou le Trésorier) *et le/la Secrétaire, et la Rédactrice (ou le Rédacteur) de la revue de l'Association* sont élu(e)s pour un mandat de cinq ans et sont rééligibles à leur poste respectif. *Le mandat de la Directrice (ou du Directeur) de la revue de l'Association est de trois ans. Le Co-directeur (ou la Co-directrice) est élu(e) pour un mandat de trois ans et succédera à la Direction à la fin du mandat du Directeur (ou de la Directrice). Dans la mesure du possible la Co-directrice (ou le Co-directeur) représentera la langue officielle autre que celle de la Directrice (ou du Directeur). Les mandats respectifs du Directeur (ou de la Directrice) et du Co-directeur (ou de la Co-directrice) sont non renouvelables.*

Explication: Dans la mesure où les carrières académiques sont de plus en plus exigeantes et parce que l'équipe de rédaction d'une revue savante doit jouer un rôle important de mentorat et de promotion de la recherche, le Conseil d'administration recommande que l'équipe de rédaction soit restructurée suivant la proposition 1. La nouvelle structure devrait permettre une meilleure continuité lors des changements à la rédaction.

Proposition 2. Que l'article 11 des Statuts soit amendé de la façon suivante (les parties effacées sont ~~barrées~~ et les parties ajoutées sont en *italiques*) :

11. RÉDACTRICE (ou RÉDACTEUR) DE LA REVUE - La Directrice (ou le Directeur) de la revue de l'Association est responsable du contenu de la revue de l'Association. Il/elle doit désigner *un Rédacteur (ou une Rédactrice) des comptes rendus, un Rédacteur (ou une Rédactrice) des notules et un Rédacteur (ou une Rédactrice) adjoint(e) qui représentera la langue officielle autre que celle qu'il/elle représente lui/elle-même. La Rédactrice (ou le Rédacteur) constituera un Comité de rédaction qui l'aidera à gérer les affaires de la revue.*

Explication: Dans la mesure où les carrières académiques sont de plus en plus exigeantes et parce que l'équipe de rédaction d'une revue savante doit jouer un rôle important de mentorat et de promotion de la recherche, le Conseil d'administration recommande que l'équipe de rédaction soit restructurée suivant la proposition 1. La nouvelle structure devrait permettre une meilleure continuité lors des changements à la rédaction.

Ileana Paul, secrétaire de l'ACL

Canadian Journal of Linguistics / Revue canadienne de linguistique
2010-2011 Budget forecast / Pr evision budg etaire 2010 - 2011

REVENUE / REVENU

CLA transfer / transfert ACL		15 000.00
SSHRC grant / Subvention CRSH		20 550.00
CJL revenue / Revenu RCL		
- Exchange \$US subscriptions / Change abonnements \$US	1 000.00	
- Single copies / Exemplaires � l'unit�	500.00	
- Royalties / Redevances	20 000.00	
Subtotal CJL revenue / Total partiel – Revenu RCL		21 500.00
Previous balance / Solde report�		-5 161.63
Total revenue / Total - revenu		51 888.37

EXPENDITURES / DEPENSES

CJL Salaries / R�mun�ration RCL		13 200.00
CPC Typesetting / Composition		10 000.00
UTP Expenditures / D�penses UTP		
- UTP Printing / Impression	8 000.00	
- UTP Mailing / Envois	4 500.00	
- UTP Subscription management / Gestion abonnements	7 000.00	
- UTP Journal management / Gestion revue	5 550.00	
-UTP Varia	1 000.00	
Subtotal / Total partiel UTP vol. 55		26 050.00
Other expenses / Autres d�penses		500.00
Total – expenditures / Total - d�penses		49 750.00
Balance / Solde		2 138.37

Canadian Journal of Linguistics / Revue canadienne de linguistique
Statement of revenue and expenses / État des résultats
Fiscal year ending March 31, 2010 / Exercice clos le 31 mars 2010

REVENUE / REVENU

<i>Canadian Linguistics Association / Association canadienne de linguistique</i>		
-annual transfer / transfert annuel	10 000.00	
SSHRC grant / Subvention du CRSH	21 050.00	
Work-study programme / <i>Emploi-Études</i>		
-contribution Quebec education ministry / MÉQ	450.00	
-contribution ULaval	450.00	
Contribution Dép. de langues, linguistique et traduction (ULaval)		
-computer / ordinateur	500.00	
-internet	43.20	
Subtotal external revenue / Total partiel - revenu externe		32 493.20
Exchange \$US subscriptions / Change abonnements \$US		
-Issue 54:1		
-Issue 54:2	1 286.11	
-Issue 54:3	188.82	
Subtotal subscription revenue / Total partiel - revenu d'abonnements		1474.93
Single copies / Exemplaires à l'unité		
-Issue 54:1	800.86	
-Issue 54:2	45.00	
-Issue 54:3	36.38	
Subtotal single issue revenue / Total partiel – revenu exemplaires		882.24
Royalties / Redevances		19 164.10
Previous balance / Solde reporté		-13 955.91
Total revenue / Total - revenu		40 058.56

Canadian Journal of Linguistics / Revue canadienne de linguistique
Statement of revenue and expenses / État des résultats
Fiscal year ending March 31, 2010 / Exercice clos le 31 mars 2010

EXPENDITURES / DEPENSES

CJL Salaries / Rémunération RCL

-May/ mai	500.00	
-June-Dec / juin-décembre	4 319.43	
-Jan-Mar / janvier-mars	1 926.85	
Subtotal salaries / Total partiel - rémunération		6 746.28

CPC Typesetting / Composition

-54: 1	3 626.51	
-54: 2	3 905.90	
-54: 3	2 942.30	
Subtotal typesetting / Total partiel - composition		10 474.71

UTP Printing / Impression

-54: 1	4 099.05	
-54: 2	2 963.50	
-54: 3	2 560.00	
Subtotal printing / Total partiel - impression		9 622.55

UTP Mailing / Envois

-54: 1	2 044.49	
-54: 2	1 481.79	
-54: 3	1 395.93	
Subtotal mailings / Total partiel - envois		4 922.21

UTP Management / Gestion

-UTP Subscription management / Gestion abonnements	6 574.82	
-UTP Journal management / Gestion revue	5 550.00	
-UTP Promotion	500.00	
Subtotal UTP Management / Total partiel – Gestion UTP		12 624.82

Varia

-Shipping / Envois	270.90	
-Computer / Informatique	515.52	
-Internet	43.20	
Subtotal varia / Total partiel - varia		829.62

Total expenditures / Total - dépenses **45 220.19**

Balance / Solde **-5 161.63**

**Association Canadienne de Linguistique
Rapport du Comité des candidatures
2009-2010**

1. Membres du comité

Les membres du Comité des candidatures étaient Jila Ghomeshi, Yvan Rose et Gary Libben (président).

2. Remerciements aux membres sortants

- | | | |
|---|------------------------|-------------------------|
| • | <i>Yvan Rose</i> | Comité des candidatures |
| • | <i>Lisa Matthewson</i> | Comité de programme |
| • | <i>Lucie Ménard</i> | Membre associée |
| • | <i>Leslie Saxon</i> | Membre associée |

3. Candidatures

Les membres du comité ont le plaisir de présenter les candidatures suivantes aux membres de l'assemblée:

- Comité des candidatures (2010-2012): *Gunnar Hansson* (UBC)
- Comité de programme (2010-2014): *Elizabeth Ritter* (Calgary)
- Membre associé (2010-2012): *Jeffrey Steele* (Toronto)
- Membre associé (2010-2011): *Yvan Rose* (Memorial)¹
- Co-directeur, RCL (2010-2013): *Éric Mathieu* (Ottawa)

Gary Libben
Président, Comité des candidatures
Mai 2010

¹ Après l'Assemblée générale, Yvan Rose a été remplacé par Darin Flynn (Calgary).

Rapport du Comité de programme, ACL 2010
Gerard Van Herk, président du comité

1. Taux d'acceptation

a. par domaine

Domaine	Soumis	Acceptés	Taux d'acceptation	Dont affiches (%)	Présentation (%)
Analyse du discours	4	1	25	1	0
Générale	4	3	75	3	0
Historique	4	3	75	1	50
Acquisition (L1)	9	9	100	3	67
Morphologie	13	10	77	2	62
Neurolinguistique	2	2	100	0	100
Phonologie	14	14	100	6	57
Pragmatique	2	2	100	0	100
Psycholinguistique	5	5	100	2	60
Phonétique	7	7	100	1	88
Acquisition (L2)	11	11	100	2	88
Sémantique	10	10	100	3	70
Sociolinguistique	10	9	90	6	30
Syntaxe	30	29	97	13	53
total	125	115	92	43	58

En règle générale, les articles en phonétique, acquisition (L2), neurolinguistique et pragmatique ont eu de très bonnes notes, à l'inverse des articles en analyse du discours, en linguistique générale et historique et en sociolinguistique. Cet état de fait est similaire à celui des années passées.

b. par année

Année	Lieu	Soumis	Accepté	Taux d'acceptation
2010	Concordia	125	115	92
2009	Carleton	Non disponible		
2008	British Columbia	174	157	90
2007	Saskatchewan	101	90	89
2006	York	116	102	88
2005	Western Ontario	111	96	87
2004	Manitoba	85	75	88
2003	Dalhousie	101	83	82
2002	Toronto	110	94	85
2001	Laval	67	58	87

Nous avons eu un taux d'acceptation légèrement supérieur cette année.

2. Problème technique avec les soumissions

- a. Les options permettant d'indiquer le type d'article et le statut de l'étudiant sur le formulaire de soumission n'étaient pas correctement installées. Cela peut être corrigé d'ici l'an prochain en modifiant le site EasyAbs.
- b. De nombreuses personnes n'ont pas reçu leur acceptation par courriel (probablement en raison des filtres anti-spam). Cela peut être corrigé d'ici l'an prochain en incluant la date d'acceptation dans l'appel aux communications, date à laquelle les personnes pourront envoyer un courriel au comité si elles n'ont pas eu de réponse.
- c. Il existe des différences entre la version pdf and et la version en ligne de l'appel aux communications. Ces documents seront modifiés pour être identiques.

3. Surcharge de travail du comité. La majorité des membres du comité a révisé la plupart des articles, ce qui leur a causé une surcharge de travail. Nous aimerions régler ce problème en ne révisant que les articles concernant nos domaines de spécialisation (il s'agit de l'ancien mode de fonctionnement). Cela signifie que chacun révisera moins d'articles (mais au moins deux). Nous encouragerons les personnes soumettant un article à se montrer très claires quant au domaine concerné, afin d'assurer une révision adéquate.

4. Affiches. En passant d'une conférence de quatre jours à trois seulement, nous avons encouragé plusieurs personnes (et en particulier les linguistes d'expérience) à faire des affiches afin de laisser aux étudiants l'opportunité de faire des communications. Cette année, nous avons noté une réticence à choisir « affiche » (20 propositions) ou « affiche ou communication » (17 propositions), en comparaison avec les années précédentes. Nous pensons que c'est en partie lié aux espaces de présentation inappropriés ou trop serrés disponibles par les années passées, mais pas cette année. Nous avons réglé le problème en proposant à ceux qui voulaient faire une communication mais qui avaient eu une moins bonne évaluation de préparer une affiche, et cette proposition a été souvent acceptée. Il pourrait être nécessaire de renouveler cette pratique. Nous pensons que les affiches deviendraient peut-être un choix plus attrayant si les gens proposaient un thème, ce qui pourrait être plus gratifiant pour les participants.

Le comité tient à remercier Luc Baronian, Lisa Matthewson, Laura Sabourin et James Walker for pour leur travail et leurs conseils, ainsi que Daniel Currie Hall, Yvan Rose, Leslie Saxon et Denis Liakin pour leur contribution et leur patience.

**Rapport du Comité du prix pour la communication étudiante
(Communications et affiches)
Conférence annuelle de l'ACL à Ottawa, 2009**

Julie Auger, Université d'Indiana, membre associée

Monique Dufresne, Université Queen's

1. La compétition de cette année:
 - 19 communications
 - 9 affiches
 - 3 annulations de dernière minute pour les affiches
 - 3 évaluations par présentation
 - 16 évaluateurs: Julie Auger, Michael Barrie, Laura Colantoni, Elizabeth Cowper, Daniel Currie Hall, Monique Dufresne, Veena Dwivedi, Helen Goodluck, Carmen Leblanc, Diane Massam, Ileana Paul, Yves Roberge, Hotze Rullman, Laura Sabourin, Annie Tremblay, Mireille Tremblay
 - 5-6 présentations/évaluateur
 - Le Comité de programme a fourni une liste de conférenciers prêts à évaluer des communications
 - La recommandation finale du comité :

Cette année, le prix de la meilleure communication étudiante est décerné à Elizabeth Ferch de l'Université de Colombie-Britannique. Sa communication intitulée « Number and quantification in Shona », propose une analyse sémantique d'un problème original de la grammaire bantoue. Son analyse offre une explication étonnamment limpide à ce qui semble, à prime abord, n'être qu'une mystérieuse interaction entre le nombre et la portée.

Étant donné qu'il a été fort difficile de choisir un gagnant parmi plusieurs communications excellentes, le comité aimerait que l'excellence de deux autres communications soit reconnue par des mentions honorables. Viktor Kharlamov, de l'Université d'Ottawa, a proposé une communication intitulée « Speakers' Notion of the syllable: The role of statistical factors in onset wellformedness », qui soulève la question généralement ignorée de la relation entre le jugement du locuteur et la nature de la compétence linguistique. Sa communication très claire, une heureuse combinaison entre théorie et expérience, a été présentée avec confiance. Bethany MacLeod, de l'Université de Toronto, a présenté une communication intitulée « “Gwhat did you say?” Epenthetic velars in Costa Rican Spanish ». Cette communication est une contribution importante à l'interface entre phonétique et phonologie et constitue un excellent exemple de la manière dont une méthodologie rigoureuse profite à l'étude des emprunts et de la phonologie d'une langue seconde.

Le prix de la meilleure affiche est décerné à Darcie Blainey, de l'Université Tulane, pour son affiche intitulée « Schwa behaviour in formal and informal speech in the French of Ville Platte, Louisiana ». Les membres du comité ont été impressionnés par la clarté et la structure de son affiche, de la facilité avec laquelle elle discutait de ses recherches et de l'attitude avec laquelle elle réagissait aux questions et commentaires.

2. À la suite du manque de disponibilités des membres associés qui devaient organiser la compétition de la meilleure communication, le format utilisé l'an passé pour les deux compétitions étudiantes a dû être modifié. Les changements suivants ont été apportés :
 - A. De l'aide a été demandée en dehors du Comité exécutif. Malgré ses nombreuses responsabilités, Monique Dufresne a généreusement accepté de nous aider avec la logistique des deux concours.
 - B. Plutôt que de diviser la liste de volontaires fournie par Mireille Tremblay, Julie Auger a assigné des évaluateurs pour les deux types de présentations. Cela a permis qu'il n'y ait aucun conflit d'horaire pour les évaluateurs.
 - C. En conséquence, quatre évaluateurs se sont occupés des communications uniquement, un autre s'est occupé uniquement d'affiches alors que onze autres évaluaient autant des affiches que des communications.
 - D. Les deux coorganisateur ont travaillé de concert dans l'organisation des deux concours.
 - E. Bien que cette solution soit logique pour des raisons pratiques, nous ne la recommandons pas à l'avenir. Nous estimons que les évaluations sont plus justes si elles sont basées sur plusieurs présentations. Étant donné que les critères d'évaluation diffèrent selon le concours, les évaluateurs devaient fournir des évaluations séparées. En conséquence, certaines évaluations étaient basées sur la comparaison de deux ou trois présentations uniquement. Un évaluateur s'est vu demander d'évaluer une seule affiche. Il vaudrait donc mieux que les membres du comité ne concentrent leur attention que sur un type de présentation.
3. Une fois de plus, nous n'avons eu aucune difficulté à recruter suffisamment de volontaires afin d'avoir trois évaluateurs par communication. Étant donné le grand nombre de volontaires, il a été possible de n'affecter que six présentations par évaluateurs, ce qui a rendu leur tâche plus facile. Nous remercions les membres du comité de leur générosité, de leur flexibilité (bien que nous ayons tenté de tenir compte des domaines de spécialisation de chacun en attribuant les présentations, certains membres du comité ont dû évaluer des présentations assez éloignées de leur champ d'expertise) et du sérieux avec lequel ils se sont acquittés de leur tâche. Sans leur aide, la tenue de ces concours serait impossible.
4. En regard de ces concours, deux préoccupations devront être prises en considération dans un futur proche.
 - A. Le règlement actuel exclut de la compétition tout étudiant qui serait co-auteur de sa présentation avec un professeur. Étant donné l'importance des travaux conjoints qui demande l'implication de professeurs de certains domaines (dont la psycholinguistique), certains étudiants pourraient être injustement exclus. Nous tenterons de voir si des critères concernant de telles présentations pourraient être déterminés, afin qu'un travail conjoint dans lequel un étudiant aurait fait la majeure partie du travail soit admissible.
 - B. Daniel Currie Hall, notre webmestre, a noté qu'aucune indication n'est disponible quant à la préparation et l'évaluation des affiches et que les indications actuelles pour les communications ne tiennent pas compte du fait que les présentateurs utilisent maintenant PowerPoint et ne distribuent plus de feuillets. Ileana Paul a demandé à ceux d'entre nous qui ont récemment organisé ces

concours et à Lucie Ménard, notre plus récente membre associée, de déterminer de tels critères et de mettre à jour les indications pour les communications.

Soumis par Julie Auger et Monique Dufresne

1. Groupe Google

Un Groupe Google intitulé « Comité de l'ACL concernant les langues des Premières Nations, des Inuits et des Métis » a été établi. Carrie Dyck en est le modérateur et le groupe comprend 47 membres.

Les membres de l'ACL peuvent suivre ce groupe via :
<http://groups.google.com/group/FNIM-languages-CLA/>

Pour souscrire à ce groupe, envoyez un courriel à FNIM-languages-CLA@googlegroups.com

2. Circulation du résumé de la proposition de loi S-237

Le 17 juin 2009, un message a été envoyé pour aviser les membres de l'ACL que l'honorable sénateur Joyal avait présenté une loi intitulée « Loi visant la promotion des langues autochtones du Canada ainsi que la reconnaissance et le respect des droits linguistiques autochtones ».

Un résumé de la loi S-237 se trouve sur le site du Groupe Google.
Le texte intégral du projet de loi S-237 d'intérêt public émanant d'un sénateur est disponible au <http://www2.parl.gc.ca/senatebills/BillsOther.aspx?Language=F&Mode=1&Parl=40&Ses=3>

Les membres de l'ACL sont invités à contacter leur député ou le sénateur Serge Joyal pour exprimer leur soutien à cette loi.

De plus, les commentaires de chacun ont été demandés dans le but de soumettre une lettre de l'ACL au soutien de cette loi.

3. Lettre au soutien à la loi S-237

Une lettre au soutien de la loi S-237, rédigée par Patricia A. Shaw et Carrie Dyck et approuvée par le Comité exécutif de l'ACL a été envoyée le 21 juin 2009 (Journée nationale des Autochtones).

De : Ruth King, Présidente de l'ACL
Patricia A. Shaw, Conseillère en langues autochtones, ACL
Carrie Dyck, Trésorière, ACL
À : Le très honorable Stephen Harper, Premier Ministre du Canada
L'honorable sénateur Serge Joyal, Sénat du Canada
L'honorable Chuck Strahl, ministre des Affaires indiennes et du Nord Canada

Copie de cette lettre est jointe à la présente et est disponible via le site du Groupe Google.
En date du 27 mai 2010, la loi n'a pas encore bénéficié d'une deuxième lecture.

Rapport soumis par

Patricia A. Shaw